



## Étude du budget 2016

(Résumé de la journée du 12 novembre 2015)

### BUDGET 2016 – DÉCISIONS FINALES

*Il est à noter que toutes ces recommandations seront officiellement approuvées lors de l'adoption du budget 2016 le 8 décembre prochain.*

- Décréter une hausse de taxes pour les opérations de la municipalité de 1,9 %.
- Maintenir l'indexation de 1 % de la taxe dédiée au maintien des infrastructures en 2016.
- Accepter le partenariat avec l'UQO.
  - Accepter le protocole – Cadre de partenariat (sans reconduction).
  - Mandater la direction générale pour préparer les ententes spécifiques pour les projets :
    - Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO);
    - Développement de programmes en santé et en sciences et/ou tout autre programme menant au développement économique de Gatineau.
  - Reconsidérer la proposition d'entente spécifique pour l'aménagement de gradins et de vestiaires au terrain de soccer/football de l'UQO, advenant que le gouvernement du Québec confirme une subvention, le cas échéant.
  - Prévoir au budget un montant de 200 000 \$ pour les années 2016 à 2020.
- Accepter le partenariat avec l'ENAP au montant de 50 000 \$ pour les années 2016, 2017 et 2018.
- Accepter le budget 2016 tel que présenté :
  - Budget équilibré de 560,8 millions \$.
  - Hausse des dépenses de 14 millions \$ ou 2,6 % en 2016 par rapport à 2015.
- Apporter les modifications à la tarification comme proposées lors de l'étude du budget.
- Accepter que la Ville de Gatineau mène des actions dans les dossiers suivants (catégorie C) pour la diversification des revenus :
  - Taxe sur les stationnements;
  - Droits sur les véhicules immatriculés;
  - Taxe municipale sur l'essence;
  - Droits sur les mutations immobilières;
  - Réflexion sur les exemptions des institutions religieuses

- Adopter le Programme d'investissements 2016-2020 tel que présenté :
  - Investir massivement et stratégiquement dans les infrastructures, dont la bonification de l'enveloppe de pavage
  - Investir dans le logement communautaire
  - Miser sur les transports alternatifs – réseau cyclable
  - Continuer à tirer le maximum des programmes d'aide financière des paliers de gouvernement supérieurs pour les infrastructures et le logement social
  - Le total des investissements pour les cinq prochaines années est de **583 M\$**, dont **110 M\$ en 2016**.
- Modifier la politique de consultation pour le financement de nouvelles infrastructures pour les secteurs déjà construits.
- Adopter la stratégie de l'évolution du pavage telle que présentée.
- Mandater le Commission de révision des dépenses et des services, le Comité des immobilisations et du budget et le Comité exécutif d'étudier les différentes pistes de solution pour éliminer le déficit structurel.
- Demander au Comité des immobilisations et du budget de présenter, à l'étude du budget 2017, un plan d'entretien préventif de nos infrastructures relié à la réserve cycle de vie.